

Arrêté du Maire

N°218/2024
Service Financier

Objet : Fin de nomination d'un mandataire suppléant à la régie d'avance centre de loisirs d'été Touchatout de Chedde

Le MAIRE de la COMMUNE de Passy

- VU les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux,
- VU la délibération n°2020-76 du 10 juillet 2020 donnant délégation au maire à créer des régies communales en application de l'article L2122-22 al.7 du code général des collectivités territoriales
- VU le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance N°2022-408 du 23 mars 2022 relative à la responsabilité des gestionnaires publics
- VU la délibération n°2021-169 portant sur la mise en place du RIFSEEP
- VU la décision n°31-07 du 03 mai 2007 portant sur la création d'une régie d'avance pour le fonctionnement du centre de loisirs d'été Touchatout de Chedde
- VU l'arrêté 29/2016 de nomination du mandataire suppléant à la régie d'avance du centre de loisirs d'été Touchatout, Chedde
- VU l'arrêté 206/2021 de nomination du régisseur titulaire et des mandataires suppléants à la régie d'avance du centre de loisirs d'été Touchatout, Chedde
- VU l'arrêté 396/2021 portant sur la nomination de mandataires suppléants

Arrête

Article 1^{er} : Il est mis fin à la nomination de Madame **DINI Séverine**, en tant que mandataire suppléant nommée par l'arrêté 396-2021 du 07 octobre 2021, à compter **14 juin 2024**.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services,
Madame la Comptable du SGC de Sallanches
Sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Régisseur Principal
Nathalie BIBOLLET
Signature précédée de la mention
« Vu pour acceptation »

Vu pour acceptation



Le Mandataire Suppléant
Séverine DINI
Signature précédée de la mention
« Vu pour acceptation »

« Vu pour acceptation »



Fait à Passy le 13 juin 2024



Le Maire,
Raphaël CASTÉRA